

# ÉDITO

## Devoir de mémoire Lest We Forget

Comment une institution unique en son genre et réputée en France et à l'étranger peut-elle être à ce point négligée par les pouvoirs publics ? Faut-il y voir la preuve d'une simple inertie ou, plus grave, d'une réelle incompréhension ? Fondées en 1989 à l'initiative de Jean-Marc Poinot, les Archives de la critique d'art (ACA) n'ont pourtant eu de cesse de collecter, conserver et valoriser des fonds essentiels à l'histoire de l'art contemporain : à la centaine de fonds d'archives de critiques (Pierre Restany, Alain Jouffroy, Barbara Rose...) et d'institutions (la biennale de Paris, le Centre culturel canadien, la galerie Jennifer Flay...), s'ajoutent 500 fonds d'écrits et une bibliothèque spécialisée riche de plus de 50 000 ouvrages. Mais les ACA ne sont pas qu'un centre de ressources. Elles s'inscrivent aussi dans les débats artistiques et critiques contemporains : elles publient la copieuse revue *Critique d'art* et invitent des artistes à se saisir des fonds. Bref, les ACA sont une mémoire vive de l'art contemporain.

Elles sont pourtant plongées dans un climat d'incertitude tel que leur actuelle directrice, Antje Kramer-Mallordy, a donné sa démission, effective ce 1<sup>er</sup> septembre. À l'origine une association, les ACA sont devenues en 2014 un Groupement d'intérêt scientifique (GIS), sorte de conglomérat de partenaires réunissant l'université Rennes 2, l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) et l'Association internationale des critiques d'art (AICA International). Hébergées dans un bâtiment qui appartient à l'université, les ACA sont financées par cette dernière mais surtout par le ministère de la Culture/Drac Bretagne, la Région Bretagne, Rennes Métropole et l'INHA.

En contradiction avec son rattachement à l'université Rennes 2 et avec leurs missions, les ACA ne disposent ainsi d'aucune subvention de la part du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Par ailleurs, leurs moyens sont inférieurs à leurs besoins, d'autant plus que la Région et la Métropole ont récemment drastiquement baissé leurs apports. Les ACA se retrouvent ainsi contraintes et forcées de réduire leurs activités et de trouver de nouveaux budgets, au point de répondre à des appels à projet pour couvrir les frais de fonctionnement (!) ou, à la demande de financeurs publics souhaitant des actions sur le territoire en décalage avec la vocation des ACA, de s'engager auprès d'acteurs privés qui, eux, ne leur rendent pas la pareille...

Comme souvent, les baisses de subventions ne font qu'exacerber un dysfonctionnement structurel. Décidé dans l'urgence, le statut de GIS s'avère inadapté pour un projet de conservation pérenne comme celui des ACA. Il doit, en effet, être reconduit régulièrement. Or, en 2022, Rennes 2 a tergiversé avant de prolonger la convention. L'université finira-t-elle par lâcher les ACA ? Elle pourrait alors disposer des locaux dont la vente lui assurerait une ressource non négligeable. Ce scénario serait catastrophique car l'INHA, devenu propriétaire des collections, est dans l'incapacité de rapatrier à Paris les 2 km linéaires des ACA et de poursuivre leurs missions pourtant indispensables. La balle est, plus que jamais, dans le camp des partenaires. Espérons qu'ils se montrent à la hauteur de la situation.

Étienne Hatt

---

How can a unique institution, well-known in France and abroad, be so neglected by the public authorities? Is this simply a case of inertia or, more seriously, a genuine lack of understanding? The Archives de la Critique d'Art (ACA), founded in 1989 on the initiative of Jean-Marc Poinot, has consistently collected, preserved and promoted collections that are essential to the history of contemporary art. In addition to the hundred or so archival holdings of critics (Pierre Restany, Alain Jouffroy, Barbara Rose, etc.) and institutions (the Paris Biennale, the Canadian Cultural Centre, the Jennifer Flay gallery, etc.), there is a collection of 500 texts and a specialised library containing over 50,000 works. But the ACA is more than just a resource centre. It is also involved in contemporary artistic and critical debates, publishing the substantial *Critique d'art* magazine and inviting artists to make use of its collections. In short, the ACA is a random access memory of contemporary art.

Yet the ACA now finds itself in such a climate of uncertainty that its current director, Antje Kramer-Mallordy, has resigned, effective September 1st. Originally an association, the ACA became a Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) in 2014, a sort of conglomerate of partners bringing together the Rennes 2 University, the Institut National d'Histoire de l'Art (INHA) and the International Association of Art Critics (AICA International). Housed in a building belonging to the university, the ACA is funded not only by the latter but also by the Ministère de la Culture/Drac Bretagne, the Région Bretagne, Rennes Métropole and the INHA.

Despite its affiliation to the Rennes 2 University and its mission, the ACA receives no funding from the Ministry of Higher Education and Research. What's more, its resources do not meet its requirements, especially since the Région and the Métropole have drastically reduced their contributions of late. As a result, the ACA finds itself forced to downsize its activities and find new budgets, to the point of responding to calls for projects to cover operating costs (!) and committing to private stakeholders who don't return the favour at the request of public funders who want to carry out actions in the region that are not in line with the ACA's vocation...

As is often the case, the cuts in subsidies have done nothing more than exacerbate a structural problem. The GIS status, which was rushed through, has turned out to be unsuitable for a long-term conservation project like the ACA. It needs to be renewed on a regular basis. Yet in 2022, Rennes 2 procrastinated before extending the agreement. Will the university end up dropping the ACA? It could then dispose of the premises, the sale of which would provide it with a significant source of income. This would be a catastrophic scenario, as the INHA, which has become the owner of the collections, would be unable to repatriate the ACA's 2 linear kilometres to Paris and pursue its vital work. Now more than ever, the ball is in the partners' court. Let's hope they prove equal to the task.

Translation: Juliet Powys